Le symbolisme socio-affectif des langues : Le cas de la coexistence de la langue africaine et du français dans l'espace familial de migrants en France

André Moussa DIOP
andremoussadiop@gmail.com
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Abstract: this work deals with the social and affective impact that native languages can have on migrants in France. It also shows a feeling of confusion for the listeners compared to the local language. At last, it shows that language can be an excellent mean of socializing and conserving culture, tradition and costums.

Keywords: *sociolinguistics, choice (linguistic), identity, society, environment, culture, family.*

Introduction

La situation sociolinguistique en France est marquée par la reconnaissance d'une seule et unique langue, le français. Cette situation, d'après F. Leconte, « s'est accompagnée d'une dévalorisation des langues autres que le français parlées sur le territoire » (1998 : 15). Si parler français s'impose à tous les citoyens sans exception, la politique monolinguistique ne dévaloriserait-elle pas les langues des « minorités » ? Telle est la problématique de ce travail d'autant plus que les migrants originaires de Guinée, du Mali, et du Sénégal apportent avec eux leurs langues et leurs cultures d'origine, qu'elles essaient de préserver par tous les moyens et sont obligés parfois d'opérer des choix linguistiques au sein de l'espace familial. Antoine et al. (1992 : 137) considèrent que la famille « fonctionne comme un espace de solidarité entre ses membres mais aussi comme un espace de référence symbolique qui régente, pour une part importante, la vie en société » (cité par Dreyfus et Juillard, 2005 : 10). Ce travail qui résulte de nos recherches de 2014 tente de montrer comment les membres de familles africaines migrantes résidant au Mans entretiennent des rapports autour des langues qui les entourent. Quelles attitudes envers ces langues ? Quels facteurs favorisent les choix de ces langues dans l'espace familial ? Les données recueillies au cours de nos entretiens avec quelques membres de familles africaines migrantes résidant

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

au Mans nous serviront pour décrire leurs attitudes envers les différentes langues et les facteurs qui motivent les choix de langues dans la pratique quotidienne de celles-ci dans l'espace familial. L'analyse des données recueillis auprès de huit locuteurs nous a permis de comprendre la réalité sociolinguistique de la plupart de familles migrantes.

I-Langue et construction identitaire

La langue est souvent considérée comme un facteur de discrimination dans nos sociétés, puisque c'est à travers elle qu'on peut déterminer les relations qui existent entre les individus dans une société. La langue apparait comme un marqueur qui détermine l'identité individuelle et sociale d'un individu dans une société donnée.

Dans une situation de migration, la langue marque souvent des frontières fictives entre les individus n'appartenant pas à une même communauté linguistique. De ce fait, elle fait l'objet de véritables sentiments qui déterminent l'identité des uns et des autres, surtout des individus étrangers vis-à-vis de leur(s) langue(s) d'origine. Dans leurs travaux auprès des jeunes issus de l'immigration, Dabène et Billiez (1985) notent ces propos d'un jeune français d'origine maghrébine « Ma langue, c'est l'arabe mais je la parle pas » (citée par Christine Deprez, 1994 : 161). D'abord, il faut retenir à travers les propos de cet adolescent une sorte de revendication identitaire et d'appartenance à une communauté ethnique.

En tant que membre d'une société et d'un groupe d'individus appartenant à une même communauté, l'individu appartient à une identité, qui réunit un certain nombre d'individus à l'intérieur d'un groupe et autour d'une entité sociale (la langue). Cependant cette identité sociale peut parfois relever d'une double identité, c'est-à-dire l'identité individuelle et l'identité sociale. D'après Erik Erikson, le développement d'un individu relève d'une part d'un « sentiment conscient de spécificité individuelle » et d'autre part d'un « effort inconscient tendant à rétablir la solidarité de l'individu avec les idéaux du groupe » (cité par James Archibald et Stéphanie Galligani, 2009 : 72). Il apparait dans ces propos une double fonction identitaire, celle de la construction identitaire individuelle et celle de la construction identitaire sociale de l'individu. Les deux fonctions interviennent dans le processus de construction identitaire de l'individu, même s'il est le premier responsable de son développement personnel, mais ce développement dépend également du groupe auquel il appartient et dont il est socialement lié par la langue.

Pour Archibald et Galligani (2009 : 72), l'identité individuelle est centrée sur la personne elle-même, qui se construit une image de lui-même et qui lui assure les fonctions essentielles de sa psychologie. Cette identité personnelle relève de la volonté de la personne d'exprimer clairement son appartenance à une langue, donc une culture du groupe. L'attitude de l'individu vis-à-vis de ce groupe « s'incarne ainsi d'un processus de séparation et aussi d'intégration sociale ». Nous constatons donc que dans la construction identitaire personnelle, l'environnement social joue un rôle déterminant dans ce processus. Peut-on alors se construire une seule identité dans un contexte social où on est en rapport permanent avec d'autres langues et d'autres cultures ?

L'identité personnelle, comme nous venons de la définir, est un processus dans lequel l'individu se construit une image personnelle au sein du groupe. Quant à l'identité sociale, elle résulte, selon Archibald et Galligani (2009), de la socialisation des individus au sein d'un groupe dominant. Pour eux, l'individu se construit au sein du groupe auquel il appartient ou dans lequel il est socialement lié. La construction identitaire semble dans ce cas être un processus perpétuel, c'est-à-dire qui se fait tout au long de la vie, étant donné que c'est un processus qui se réalise à travers les rapports aux autres par le biais de la/les langue(s).

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

En effet, l'identité sociale se caractérise par l'appartenance à une même communauté des individus de différents groupes ethniques (différentes langues). De ce fait, elle entraine un choc de cultures différentes dans l'environnement social, surtout entre les groupes minoritaires et le groupe dominant. Sous cette forme, Cuche (2004 : 83) affirme que « l'identité permet à l'individu de se repérer dans le système social et d'être lui-même repéré socialement » (cité par Archibald et Galligani, 2009 : 74). Dans un choc culturel, l'identité culturelle apparait comme une discrimination entre *« nous »* (natifs) et *« eux »* (étrangers). Une distinction qui est souvent fondée sur une différence culturelle entre les individus. Pour Archibald et Galligani (2009 : 74), c'est cette dernière forme de l'identité sociale et culturelle qui apparait souvent chez les immigrés.

Dans leur étude sur la définition des identités (individuelle et sociale), Archibald et Galligani (2009 : 74) retiennent trois processus dans lesquels tout individu et tout groupe social construit et acquiert son identité :

- La conscience de chaque individu d'appartenir à un groupe. Cette conscience de la spécificité peut être fondée sur la nation, l'ethnie, la culture, la religion ou la langue.
- Les interactions entre individus, à l'intérieur du groupe minoritaire, et entre ce groupe et un autre ou d'autres groupes identitaires, avec lesquels il est en contact.
- La langue qui est le plus grand outil de communication et de socialisation, est un grand – sinon le plus grand – outil d'identification et de reconnaissance de soi, chez l'individu et chez le groupe identitaire.

Finalement, la langue apparait comme un outil indispensable à la socialisation et à la construction identitaire d'un individu, notamment l'individu étranger en contexte de minoration. Elle est indissociable de l'identité individuelle et sociale. Pour Archibald et Galligani (2009) l'individu construit son identité personnelle et sociale au sein du groupe ethnique auquel il appartient, mais aussi à travers les autres groupes dont il est socialement lié. La langue et l'identité sont étroitement liées, car la langue apparait comme un outil d'expression ou de revendication identitaire.

II-Langue et expression identitaire

La langue est à la base de tout lien social qui unit ou sépare les individus de même ou de communauté différente. Elle renvoie à un contrat social ou collectif, auquel tous les êtres humains doivent se soumettre pour communiquer. Pour C. Baylon (2002 : 71) « la langue est un instrument de communication et d'interaction sociale ». Il apparait une fonction sociale dans cette définition de Baylon, puisque la langue permet aux groupes d'individus d'interagir dans l'environnement social. Cependant, le caractère social de la langue peut-il se limiter seulement à sa fonction d'instrument de communication et d'interaction ?

En tant qu'« un acte individuel » par lequel l'individu met à profit une langue dans une situation de communication, la parole permet à celui-ci de s'engager dans un échange interactif avec un interlocuteur (Ferdinand de Saussure, cité par Archibald et Galligani (2009). De ce fait, l'acte de parole exprimé dans une langue atteste l'existence sociale de l'individu, lui permet de s'affirmer en tant qu'un acteur social appartenant à un groupe. Le Page et Tabouret-Keller (1985) affirment à ce propos que « parler, c'est faire acte d'identité » (cité par Aude Bretegnier, 2012). Selon eux, produire une parole dans une langue, c'est exprimer une identité. On peut donc noter que l'individu se distingue des autres par la/les langue(s) qu'il

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

parle. Cette/ces langue(s) lui permet(tent) de se faire reconnaitre socialement, et de s'inscrire dans des rapports sociaux avec les autres.

La parole fait apparaitre implicitement le lien étroit qui existe entre la langue et l'identité de l'individu. Comme l'affirme Paul Ricœur (2005 : 34-35), « tout acte de parole requiert le fonctionnement de deux instances : l'instance prédicative qui donne des caractères ou des qualités à quelque chose et l'instance d'identification singulière qui permet de désigner une chose et une seule » (cité par James Archibald et Stéphanie Galligani (2009). D'après lui, quand l'individu actualise la langue dans une situation de communication, il s'ouvre au monde extérieur et exprime clairement ses désirs. C'est sûrement l'acte d'actualisation de la langue qui lui permet d'affirmer son image identitaire aux autres à travers cet acte de parole formulé. Ainsi, en s'ouvrant au monde extérieur par la/les langue(s), l'individu est clairement identifié par ce que les linguistes appellent des « marqueurs identitaires »[1].

Par ailleurs, si la langue se présente comme un marqueur d'identité pour tout individu, elle a une fonction symbolique incontestable chez les acteurs sociaux.

L'image de la langue comme *« marqueur identitaire »* apparait très souvent chez des personnes en situation d'immigration. Comme l'affirme Salikoko Mufwene *« l'identité linguistique est liée de prime abord à celle de communauté linguistique »* (cité par A-M. Houdebine, 1997 : 160). La langue est donc un marqueur social, qui permet non seulement d'identifier la communauté linguistique d'un individu, mais aussi son appartenance linguistique à un groupe.

III. Analyses des données

Des questions posées aux personnes migrantes vivant en famille dans un contexte de migration, quatre hypothèses s'y dégagent:

1. L'environnement social et familial influence fortement le choix de la langue à utiliser dans les familles migrantes plurilingues.
2. La culture de la pluralité linguistique africaine favorise le maintien de la première langue des adultes dans l'espace familial en contexte de migration.
3. Le français est considéré comme la langue véhiculaire dans les familles migrantes.
4. Les familles migrantes privilégient les communications familiales bilingues.

Nous avons fait au total huit (8) entretiens, afin d'avoir des points de vues différents et variés. Nous avons choisi de limiter le nombre d'entretiens, parce que nous avons constaté que la plupart des réponses recueillies étaient similaires.

Tableau : Nombre de personnes migrantes interrogées et leurs situations sociales

Références de l'entretien	**Pays d'origine de l'enquêté (e)**	**Sexe**	**Situation familiale**	**Langue(s) parlée(s)**
1	Guinée	F	Mariée	5
2	Sénégal	F	Mariée	2
3	Guinée	F	Mariée	5
4	Sénégal	M	Marié	4
5	Guinée	F	Mariée	3
6	Sénégal	M	Marié	4
7	Mali	M	Marié	3
8	Mali	F	Mariée	3

[1] Expression citée par James Archibald et Stéphanie Galligani (2009 : 78).

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

A-Les attitudes envers les langues

1. Les attitudes envers la langue africaine[2].

Nous avons constaté pendant nos entretiens que les attitudes de nos interviewés envers la première langue (langue maternelle) révèlent des sentiments forts vis-à-vis de cette langue, même en contexte de migration. Etant la première langue des enquêtés, les attitudes envers elle, qu'elles soient positives ou négatives, montrent l'attachement profond de ces personnes envers cette langue. Un aspect essentiel de la langue africaine souligné par l'ensemble des interviewés est le « lien filial ». Ils se définissent tous par rapport à leur langue d'origine. C'est la langue ethnique, la langue des ancêtres, la langue paternelle/maternelle, la langue identitaire.

La langue africaine apparait ici aussi comme la langue qui sert de lien social avec les autres groupes en situation de migration et d'intégration. C'est la langue dans laquelle s'inscrivent les origines.

Malgré la distance qui sépare nos interviewés de leur pays d'origine, notamment leur famille restée en Afrique, le désir de préserver la langue africaine existe, et se manifeste toujours dans leurs attitudes. Ce désir se traduit souvent par la peur d'être mal jugés par la famille restée en Afrique, mais également par les compatriotes vivant en France. Pour éviter cela, nos enquêtés font tout pour préserver leur langue ethnique en famille, en essayant de la promouvoir, de la transmettre à leur(s) enfant(s).

2-L'expression de l'identité ethnique

Comme nous l'évoquions, la langue est un marqueur identitaire par excellence de tout individu. Etant un instrument de socialisation, la langue fait parfois l'objet de véritables sentiments qui déterminent l'identité linguistique des individus. Ainsi, dans un contexte de migration, les personnes migrantes plurilingues expriment des sentiments profonds d'appartenance à une communauté ethnique précise. C'est le cas de la plupart des migrantes originaires d'Afrique.

On pourrait interpréter ce phénomène par le fait que, même dans une situation de monolinguisme ou de plurilinguisme, l'expression identitaire apparait comme un cri à l'appartenance à un groupe ethnique. Cette expression identitaire est une des spécificités des migrants guinéens, maliens, et sénégalais. C'est une manière pour eux de clamer leur appartenance à un groupe ethnique auquel ils s'identifient comme membre à part entière. Ce phénomène justifie l'attachement à la langue familiale, qui est très souvent considérée comme la langue à laquelle on s'identifie, même si on ne la parle pas.

La revendication d'appartenance à une communauté ethnique se vérifie très souvent chez les adultes d'origine africaine. Pour ces derniers, la langue d'origine reste la langue de référence. Presque tous nos enquêtés continuent de définir leur identité linguistique en situation de migration par rapport à la langue ethnique. A cet effet, le maintien de la langue d'origine et des pratiques culturelles apparaissent comme des obligations pour certains et malgré le fait que leurs enfants sont nés en France, les parents refusent de croire que ces derniers puissent s'identifier par rapport à la langue française.

Outre le sentiment d'appartenance à une communauté ethnique, c'est aussi un sentiment de filiation à ce groupe. Pour nos enquêtés, si les enfants acceptent leur langue ethnique comme leur langue maternelle cela signifie que l'éducation est réussie. Cependant, il est parfois très difficile pour certains parents de parvenir à embarquer totalement leurs enfants dans leurs pratiques ethniques et culturelles.

[2] Nous entendons par « langue africaine » : la première langue, la langue ethnique/langue maternelle des enquêtés.

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

B-Les attitudes envers le français

Nos enquêtés expriment souvent des sentiments ambivalents envers le français. Nous avons cherché à comprendre s'ils évaluent leurs compétences en français ou non, puisque la majeure partie d'entre eux n'ont pas était scolarisés dans leurs pays d'origine. Sachant qu'ils sont dominants en langue d'origine, pour la plupart, nous leur avons donc posé les questions suivantes pour comprendre leurs attitudes envers le français : « Pensez-vous que vous communiquez bien en français ? », « Avez-vous souvent honte de communiquer en français ? ».

Pensez-vous que vous communiquez bien en français ?		
8 interviewés : 5 femmes et 3 hommes		
Oui	Non	Indifférents
1	4	3

Parmi les différentes personnes interviewées, un (1) seul témoin déclare bien communiquer en français, quatre (4) témoins affirment qu'ils éprouvent parfois des difficultés à s'exprimer en français, alors que trois (3) déclarent être indifférents à la norme. Ces derniers pensent que cela n'a aucune importance, pour eux, l'essentiel étant de communiquer en français pour se faire comprendre par les autres. De ce point de vue, la norme importe peu. Dans les réponses que nous avons relevées, nous constatons qu'il y a des sentiments différents vis-à-vis du français. La seule personne qui affirme s'exprimer bien en français, a été scolarisée dans son pays d'origine, ce qui explique son bon niveau dans cette langue. Contrairement aux quatre enquêtés qui ont déclaré avoir des difficultés en français et aux trois qui affirment être indifférents à la norme, qui n'ont pas été scolarisés dans leurs pays d'origine. Toutefois, parmi ces derniers un seul a été à l'école, mais il a abandonné au niveau primaire, et un autre a été scolarisé à l'école coranique. Il faut noter que les trois personnes, qui ont répondu être « indifférentes » à leur façon de parler français, sont essentiellement des hommes non scolarisés dans leur pays d'origine. Contrairement aux femmes non scolarisées, celles-ci ont répondu qu'elles ont des difficultés à s'exprimer en français dans certaines situations. On peut interpréter cela par le fait que la plupart des hommes migrants africains ne restent pas souvent à la maison, puisqu'ayant l'obligation de travailler pour aider la famille restée en Afrique.

Les difficultés en français sont palpables chez certains de nos enquêtés, surtout chez les femmes non scolarisées dans leurs pays d'origine. La pratique du français, que ce soit dans la famille ou à l'extérieur semble être difficile chez les femmes. Les attitudes négatives de certains enquêtés révèlent parfois des sentiments d'insécurité linguistique, qui sont souvent traduits dans la peur et la honte de s'exprimer en français dans certaines situations.

C-L'insécurité linguistique dans la pratique du français.

Après avoir montré les attitudes de nos enquêtés envers la langue ethnique (langue maternelle) et envers le français, il nous semble important de revenir sur les attitudes linguistiques de ces derniers dans la pratique du français, qui sont parfois ambivalentes. La plupart de nos interviewés sont confrontés à la pratique quotidienne du français seulement depuis leur arrivée sur le territoire français. Eprouvent-ils alors de véritables difficultés à s'exprimer en français, la langue qu'ils sont amenés à pratiquer quotidiennement en famille et dans la vie sociale, et se considèrent-ils comme des locuteurs non légitimes de cette langue, qu'ils estiment ne pas être la leur langue, mais celle des « autres » ?

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

Pour connaitre les sentiments que nos interviewés ressentent dans leur rapport quotidien au français, nous leur avons posé cette question : « Avez-vous souvent honte de communiquer en français ? ». Nous commencerons d'abord par montrer les attitudes positives, qu'ils associent à la pratique du français, avant de présenter des rapports parfois complexes voir négatifs à l'égard de cette langue.

Avez-vous souvent honte de communiquer en français ?		
8 interviewés : 5 femmes et 3 hommes		
Oui	Non	Indifférents
1	4	3

Parmi les enquêtés, un seul enquêté déclarent se sentir à l'aise en communiquant en français, quatre enquêtés avouent ne pas se sentir à l'aise à communiquer en français, alors que trois enquêtés affirment se sentir fier à communiquer en français.

C-1.Les attitudes positives envers le français

En obligeant nos enquêtés à exprimer leurs sentiments suite à la question précédent, ces derniers n'ont pas révélé pour la plupart des sentiments positifs vis-à-vis du français Mais les sentiments positifs de certains de nos interviewés traduisent le bonheur et le soulagement pour certains migrants de pouvoir parler français en France. Les locuteurs non natifs sont parfois habités par des sentiments d'imaginaires et d'insécurité linguistiques pouvant les démotiver dans la pratique de la langue dominante, mais pour certains de nos enquêtés, parler la langue française est une source d'enrichissement linguistique. Pour eux la langue française apparait comme une langue d'ouverture vers l'autre, puisqu'étant la langue de communication par excellence en France. L'image d'altérité que la société d'accueil renvoie souvent à l'étranger, notamment aux migrants, ne semble pas poser de problème à certains de nos enquêtés. La honte et la peur de communiquer en français avec les natifs ou avec d'autres personnes ne semblent pas préoccuper certains de nos enquêtés.

D'une part, certains de nos enquêtés sont très motivés à communiquer en français, et cela apparait dans leurs attitudes envers cette langue. Parler français apparait comme une délivrance et un soulagement, car c'est la seule langue qui peut aider à trouver du travail sur le territoire français. D'autre part, parler français apparait comme un impératif, étant donné qu'ils ont tous le projet de vivre longtemps en France.

C-2. Les attitudes négatives envers le français

Parallèlement, beaucoup de nos interviewés expriment clairement leur malaise à communiquer en français, surtout avec des natifs. Ce malaise est très souvent associé à la question de l'altérité.

Pour beaucoup, ce sont les opinions négatives des autres (des natifs) sur le « parler » des étrangers qui sont souvent gênant ; ce qui provoque parfois des sentiments de complexe d'infériorité, donc la honte de parler français, comme c'est le cas de certains de nos témoins, qui expriment clairement leur malaise à communiquer en français, surtout avec les natifs dans certaines situations.

Nos témoins semblent intérioriser des sentiments de complexe d'infériorité linguistique dans la pratique de la langue française, puisqu'étant souvent considérés comme des gens qui ne maitrisent pas bien cette langue. Certains témoins expriment non seulement des sentiments d'infériorité linguistique, mais aussi d'insécurité linguistique, qui les empêchent de s'exprimer parfois en français devant les natifs. Le blocage exprimé par

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

nos témoins justifie un sentiment parfois partagé par les non-natifs dans la pratique de la langue cible. La plupart de nos témoins sont animés par le sentiment d'insécurité linguistique, surtout ceux qui n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine.

Bref, l'insécurité linguistique chez nos enquêtés est très souvent associée à des sentiments épilinguistiques ambivalents, mais pour notre part nous avons retenu à que ce phénomène ne représente pas un obstacle pour certaines personnes migrantes dans la pratique quotidienne du français dans l'environnement social ou en famille.

D-Les choix et les pratiques des langues.

Dans cette partie de notre analyse, nous allons présenter des informations concernant les choix et les pratiques des langues des personnes migrantes en famille, c'est-à-dire quelle(s) langue(s) est/sont utilisée(s) en famille avec qui et dans quelles situations ? Quels sont les facteurs qui déterminent les choix et les usages des langues chez nos enquêtés ?

Les informations concernant les choix et les usages des différentes langues dans le cercle familial ne proviennent pas de tous les membres de la famille, mais elles seront discutées dans le cadre général (incluant tous les membres d'une famille migrante) en fonction des usages déclarés par nos différents interviewés dans les communications familiales selon les langues en présence.

D-1.L'utilisation des langues en famille

La famille est le lieu où les langues se côtoient, se transmettent, et se pratiquent au quotidien par des membres. Elle « fonctionne comme un espace de solidarité entre ses membres mais aussi comme un espace de référence symbolique qui régente, pour une part importante, la vie en société » (Antoine *et al.,* 1992 : 137, cité par Dreyfus et Juillard, 2005 : 10). La famille apparait comme une instance où tout s'effectue, notamment l'histoire des rapports aux langues au quotidien.

Dans un contexte de minoration si la première langue des membres d'une famille n'est pas dominante dans la vie sociale, la famille peut tenter de conserver cette langue. Cependant dans le contexte de la migration, où la langue du pays d'accueil est dominante, celle-ci rentre dans les familles migrantes, et les langues parlées en famille peuvent résulter d'une négociation entre les membres de la famille et de la société dont ils font partie. Dans ce cas, la famille *« apparait comme le lieu d'un conflit linguistique qui fait écho aux conflits de la société »* (Calvet, 1999 : 105). L'usage des langues en familles, notamment dans les familles migrantes, provoque parfois des choix linguistiques qui régissent les relations interpersonnelles des membres, puisqu'étant confrontés à la cohabitation de deux ou plusieurs langues dans le foyer, avec surtout l'entrée de la langue dominante dans le cercle familial.

Les informations concernant les choix et les usages des différentes langues en famille seront présentées en fonction des communications familiales selon les langues qui composent les répertoires des membres d'une même famille.

Les communications entre les membres d'une famille migrante paraissent dominées par la première langue des parents. La majorité de nos interviewés déclarent utiliser habituellement leur première langue dans les communications familiales, comme on peut le voir sur ce tableau :

Langue(s) fréquemment utilisée(s) par les locuteurs en famille			
Langues	première langue	Français	les deux
Témoins (8)	3	1	4

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

Nous voyons que les communications familiales entre les membres d'une même famille migrante sont dominées par l'utilisation des deux langues, et non dans la langue première des enquêtés. Sur les huit (8) enquêtés, trois (3) témoins déclarent utiliser habituellement leur première langue (langue ethnique/langue maternelle) dans les communications familiales, contre quatre (4) témoins, qui déclarent utiliser habituellement les deux langues (langue première et français), alors qu'un seul témoin déclare utiliser essentiellement le français. Il est parfois très difficile de savoir si c'est le français ou la première langue qui est la langue la plus utilisée dans les communications familiales par nos témoins, étant donné qu'ils sont tous bi-plurilingues, mais essentiellement dominant en langue ethnique. Cependant, nous retiendrons que c'est le mélange des deux langues (première langue et français) qui semble fréquent dans les communications familiales.

Le mélange des deux langues est le mode de communication privilégié dans ces familles. On peut ajouter que le type de communication bilingue qu'adoptent les familles migrantes est le type de communication le plus fréquent dans la plupart des familles bi ou plurilingues, pour favoriser l'intercompréhension. En plus, le français est la langue dominante de l'environnement social. Mais l'aspect le plus marquant est que certains de nos témoins sont catégoriques sur le fait qu'ils utilisent exclusivement que leur langue maternelle dans les communications familiales, et non les deux langues.

D-2. L'utilisation des langues entre les membres d'une famille

Nous venons de voir que les langues utilisées régulièrement dans les communications familiales sont la langue ethnique (langue maternelle) des adultes et le français. Qu'en est-il de la/les langue(s) habituellement employée(s) dans les communications entre les dyades ? Nous verrons dans le tableau ci-dessus les langues habituellement employées dans les communications (échanges) entre les membres de familles africaines, en fonction des pratiques déclarées par nos témoins, qui sont également des mères et des pères de familles vivant l'expérience au quotidien.

Langues habituellement utilisées entre les membres d'une famille migrante				
Dyades	**Témoins**	**première langue**	**français**	**les deux**
époux – épouse	3	3	0	0
épouse – époux	5	4	1	1
mère – enfant (s)	5	5	0	5
père – enfant (s)	3	3	2	3

Nous pouvons voir dans ce tableau qu'il n'y a quasiment pas de communication en français entre les couples (époux-épouse/épouse-époux) dans les familles migrantes. Le choix langagier entre les parents se fait uniquement en langue africaine, à l'exception d'un seul couple. Pour expliquer ce phénomène, presque tous nos enquêtés déclarent parler la même langue ethnique (langue maternelle) avec leur conjoint(e), sauf un seul témoin. Ce dernier est une femme d'origine sénégalaise mariée à un français natif, qui ne parle pas encore assez bien la première langue de son épouse. Toutefois, le couple utilise parfois les deux langues, c'est-à-dire le français et le wolof dans les communications familiales. Par contre, pour les autres couples, le choix de l'utilisation de la première langue pour échanger dans le couple est motivé par le fait que le couple partage la même langue ethnique (langue maternelle).

La première langue de nos interviewés occupe les communications entre conjoint/conjointe dans la plupart des familles migrantes. Ce choix de langue se poursuit

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

dans les communications entre les dyades mères/enfant(s) et père/enfant(s). On peut voir dans le tableau ci-dessus que les parents utilisent essentiellement leur première langue pour parler à leur(s) enfant(s) dans l'espace familial. Dans les échanges entre mère-enfants, le français est complètement absent. Les cinq (5) mères de famille enquêtées déclarent toutes utiliser uniquement leur langue maternelle quand elles s'adressent à leur(s) enfant(s). Ceci peut être expliqué par le fait que la plupart des femmes que nous avons interviewées ont des compétences très faibles en français, mais aussi par le fait qu'elles ont à cœur de transmettre leur première langue à leur(s) enfant(s). Mais le français est bien présent dans les communications entre père-enfants, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessus. Parmi les trois (3) pères de familles que nous avons interviewés, deux (2) pères de famille déclarent utiliser parfois le français avec leurs enfants, et un seul père de famille déclare utiliser seulement sa première langue pour parler à ses enfants.

Néanmoins, ce dernier déclare parfois faire recours au français pour traduire certains mots quand les enfants ne les comprennent pas. Les pères de famille semblent plus ouverts à l'utilisation de l'une ou de l'autre langue dans les communications familiales avec leurs enfants. Pour d'autres, il est parfois très difficile de communiquer uniquement en langue ethnique avec les enfants, ces derniers n'ayant pas assez de compétences dans cette langue, il est donc parfois nécessaire d'utiliser le français pour mieux communiquer avec eux. En plus, pour nos témoins le français vient parfois naturellement quand ils s'adressent à leurs enfants, et qu'ils oublient de temps en temps d'utiliser leur langue ethnique. Les pères de familles ont une pratique bilingue plus souple que les mères de famille dans la plupart du temps dans les familles de nos enquêtés.

Cependant, que ce soit les mères ou les pères de familles, l'utilisation des deux langues est parfois obligatoire dans les communications familiales avec les enfants.

La dyssimétrie des compétences linguistiques en langue ethnique ou première langue et en français est très souvent à l'origine de l'utilisation simultanée des deux langues dans les familles migrantes. Dans ces familles, les parents sont souvent plus dominants en langue ethnique, alors que les enfants, eux, sont dominants en français, la langue de l'environnement social.

Conclusion

En focalisant notre étude sur les familles migrantes, nous nous sommes intéressés à l'histoire des rapports aux langues et le rôle de celles-ci dans les processus de construction identitaire en situation de migration et d'intégration. Les personnes migrantes se distinguent du reste de la population par le fait qu'elles parlent d'autres langues différentes de la langue dominante, alors que cette dernière est la seule langue de l'environnement social, ce qui entraine parfois les choix de langues dans l'espace familial.

Cependant, il est difficile de faire une généralité des résultats à l'ensemble des familles migrantes, étant donné que notre étude ne s'est intéressée qu'à quelques familles originaires de la Guinée, du Mali, et du Sénégal résidant au Mans. Par contre, l'analyse des données recueillies dans cette étude, montre que la plupart des familles africaines migrantes opèrent des choix de langues réfléchis dans les pratiques familiales. La cohabitation de la langue africaine et du français entraine des choix de langues dans les pratiques de la plupart de ces familles. En plus, la pénétration du français dans les familles migrantes s'accompagne du maintien ferme de la langue africaine, avec la transmission de celle-ci dans l'espace familial par les adultes.

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)

Bibliographie

ARCHIBALD James, GALLIGANI Stéphanie, (dir.), (2009), *Langue(s) et immigration(s) : société, école, travail*, Paris, L'Harmattan.

BAYLON, Christian (dir), (2002), *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Paris, Nathan VUEF.

BRETEGNIER, Aude, (2012), « Rapports aux langues, relations aux langues : une histoire interactionnelle », in : M.Dreyfus, J.-M. Prieur (Dirs.) : *Hétérogénéité et variation. Perspectives sociolinguistiques, didactiques et anthropologiques*, Paris, Michel Houdiard Editeur, Ch. 5, pp. 196-206.

CALVET, Louis-Jean, (1999), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

DEPREZ, Christine, (1994), *Les enfants bilingues : langues et familles*, Crédif ENS de Fontenay/Saint Cloud, Didier.

Sitographie :

http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique54
http://fll.univ-biskra.dz/images/pdf_revue/pdf_revue_06/bedjaoui%20nabila.pdf
http://wikilf.culture.fr/barometre2012/
http://louis-jean.calvet.pagesperso-orange.fr/accueil.htm
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=18110
http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-
http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LS_147_003500611617/document
http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-3.htm
http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-3-page-247.htm
http://www.acalan.org/fr/confeven/rencontre_consultative/Le_rapport_entre_le_fran_ais_et_les_langues_africaines.pdf
http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2005-2-page-23.htm
http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_5/gpl501_presentation.pdf
http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/castellottimoorefr.pdf
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_2004_num_38_154_945
http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LS_147_0097
http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_5/gpl501_presentation.pdf
http://www.projetpluri-l.org/publis/Bretegnier%20%28version%20provisoire%29.pdf

BDD-A30650 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 12:18:24 UTC)